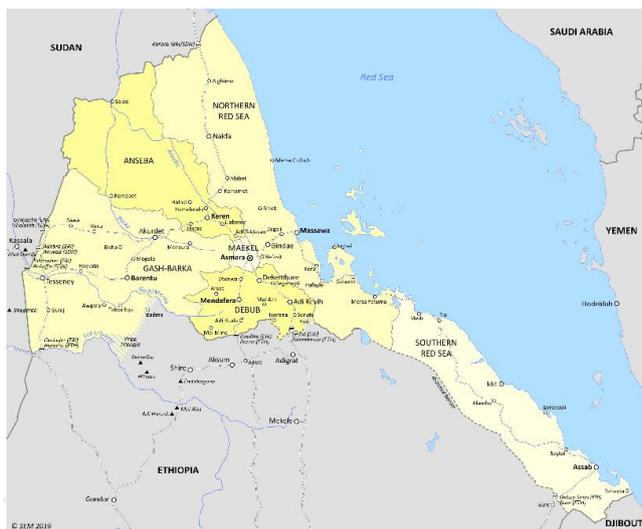


Factsheet Érythrée

État : mai 2022

1 Faits et chiffres



Map 1: General map of Eritrea, © State Secretariat for Migration SEM.⁷ All borders and names used on this and other maps in this report do not imply official endorsement or acceptance by Switzerland or the European Union.

Carte : SEM dans [EASO](#), 2019

pour la démocratie et la justice) est le seul parti autorisé. Le Parlement ne se réunit que sur ordre du président Isayas Afewerki (la dernière fois en 2001). La constitution de 1997 n'est jamais entrée en vigueur et toutes les décisions importantes sont prises par le président. Il n'y a eu aucune élection nationale depuis l'indépendance en 1993.

Service national

- Depuis la guerre frontalière avec l'Éthiopie (2001), il existe un service national – militaire ou civil – illimité.
- Le service est obligatoire pour les femmes et les hommes.
- Le service illimité, prévu initialement pour 18 mois, peut durer jusqu'à 20 ans selon les sources.
- Âge : de 18 à 50 ans ; débute au cours de la douzième et dernière année scolaire, à Sawa.
- Le service comporte une partie civile et une partie militaire : élément important de la construction de l'État (identité nationale).
- Refuser ou désertir le service national est considéré comme une trahison à la nation et les personnes sont punies.

2 Profils à risque

- Les personnes enrôlées dans le **service militaire et national**, Popular Army. Obligatoire pour les hommes, les femmes. Même pour les personnes de plus de 50 ans, il n'y pas pratiquement pas de libérations réglementaires.
- Les personnes qui ont quitté le pays **illégalement** (sans visa de sortie).

Population. [Entre 2.5 \(1995\) et 6.5 \(2014\) millions](#) de personnes selon les estimations

Neuf groupes ethniques. Tigrinya, Tigre, Saho, Afar, Bilen, Hedareb, Nara, Rashaida et Kunama, dont les langues sont reconnues et enseignées à l'école primaire.

Religion. Selon les informations officielles, la moitié de la population est chrétienne et l'autre musulmane. D'autres sources indiquent que 63 % sont chrétiens et 37 % musulmans.

État à parti unique. Le *People's Front for Democracy and Justice* (Front populaire

- Les **personnes qui désertent ou refusent le service militaire**.
- Les **membres de leur famille**.
- Les **femmes** au service national (violences sexuelles).
- Les personnes **qui critiquent le gouvernement** et les **opposant-e-s au régime**.
- Les **journalistes** et le personnel des **médias**.
- **Les activistes critiques**.
- Les membres de **groupes religieux** non officiellement reconnus (seuls l'Islam sunnite, l'Église orthodoxe érythréenne, l'Église catholique romaine, l'Église évangélique luthérienne sont reconnus), tels que les Témoins de Jéhovah ou les groupes évangéliques. Ces dernières années, les membres de religions reconnues ont également été persécutés lorsqu'elles ou ils se sont montrés critiques à l'égard du gouvernement.
- Les **femmes** et les **enfants** à profils spécifiques (violences spécifiques au genre, MGF, mariages d'enfants).
- Les **minorités ethniques** Kunama et Afar considérées comme pro éthiopiennes depuis la guerre frontalière. Néanmoins, on ignore si c'est toujours le cas.
- Les **personnes LGBTQI**, victimes de stigmatisation et de discrimination, qui risquent des poursuites pénales et des peines de prison allant jusqu'à trois ans.
- **Les victimes de la traite des êtres humains**.

3 Derniers développements

Aucune amélioration. L'accord de paix avec l'Éthiopie en 2018 n'a apporté aucune amélioration pour la population. Les frontières avec l'Éthiopie sont restées fermées. Le gouvernement érythréen a poursuivi son régime de [répression](#), notamment par l'enrôlement forcé et les arrestations massives pour gonfler les rangs des soldates et des soldats, ainsi que par le travail forcé généralisé. Les libertés d'opinion, d'expression et de religion sont toujours fortement restreintes. Des milliers de personnes sont enfermées dans les nombreuses [prisons](#) surpeuplées, où l'alimentation, l'eau et les soins médicaux sont insuffisants. Beaucoup sont détenues, parfois depuis des dizaines d'années, sans contact avec l'extérieur et sans avoir fait l'objet d'une procédure judiciaire.

Mesures liées à la pandémie de COVID-19. Le gouvernement érythréen a mis en œuvre des [restrictions très sévères](#) (confinement à la maison, restriction de la liberté de circuler), qui renforcent encore la répression existante. Les écoles étaient fermées durant les [trois premiers mois de l'année 2021](#). En revanche, malgré l'espace limité de son infrastructure, la dernière année de formation au camp militaire de Sawa n'a pas été interrompue.

Les troupes érythréennes se battent dans la région du Tigré. Depuis que la guerre a éclaté dans la région du Tigré en Éthiopie, des unités des *Eritrean Defense Forces* (EDF) luttent aux côtés des forces éthiopiennes. Plusieurs sources, dont [Human Rights Watch](#), indiquent que les troupes érythréennes ont perpétré des crimes de guerre, possiblement des crimes contre l'humanité, ainsi que d'autres violations graves contre la population civile du Tigré. Les troupes érythréennes ont pris part aux pillages, aux massacres (Aksum), aux violences sexuelles et à d'autres violations des droits humains. Ce n'est qu'en mars 2021 que le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a reconnu la présence des troupes érythréennes au Tigré.

Intensification des raids. Selon les [rapports](#), les raids se sont intensifiés pour remplir les rangs de l'armée après les pertes subies pendant la guerre du Tigré. Les forces de sécurité

ont ainsi bouclé certaines zones et rassemblé les personnes en âge d'effectuer leur service militaire. Même les [mineurs](#) ont été recrutés de force. Les familles des personnes forcées à combattre au Tigré n'ont reçu aucune information officielle sur le sort de leurs proches.

Personnes réfugiées enregistrées dans les pays voisins. La crise persistante en Érythrée continue de pousser la population à l'exil, y compris les enfants et les jeunes, qui fuient le service militaire obligatoire.

Personnes réfugiées enregistrées au Soudan : [129 804](#) (avril 2022)

Personnes réfugiées enregistrées en Éthiopie : [159 369](#) (avril 2022)

→ selon le HCR, de nombreuses personnes réfugiées d'Érythrée ne sont plus enregistrées à leur arrivée en Éthiopie, puisque le pays ne confère plus de [reconnaissance prima facie](#) aux requérant-e-s d'asile érythréen-ne-s depuis 2020. Cette décision de l'Éthiopie a entraîné une augmentation du nombre de requérant-e-s érythréen-ne-s non enregistré-e-s qui ne peuvent pas obtenir un statut de réfugié.

Réfugié-e-s érythréen-ne-s au Tigré (Éthiopie). Avant que la guerre n'éclate dans la région du Tigré, [96 000 réfugié-e-s érythréen-ne-s](#) étaient enregistré-e-s dans quatre camps de réfugiés. La situation humanitaire et sécuritaire des réfugié-e-s érythréen-ne-s au Tigré est très précaire. Les camps *Hitsats* et *Shimelba* ont été entièrement détruits par les forces érythréennes, causant le déplacement de nombreuses personnes réfugiées à l'intérieur de la région du Tigré. En outre, des rapports font état d'enlèvements et de retours forcés de personnes réfugiées érythréennes vers l'Érythrée, où elles sont arrêtées. En août 2021, plus de [7 600](#) des 20 000 personnes enregistrées à ce moment-là dans les deux camps étaient portées disparues.

4 Pratique des autorités suisses

Chiffres du [SEM pour 2021](#). Taux de reconnaissance 68,5 % ; taux de protection 89 % (décision positive + AP). En tout, 2 029 demandes d'asile de ressortissant-e-s érythréen-ne-s ont été enregistrées, dont 216 concernaient des regroupements familiaux, 1 310 des naissances et 116 des demandes multiples. En 2021, 386 personnes requérantes d'asile érythréennes sont arrivées spontanément en Suisse.

Pratique contestée, une personne rapatriée a été torturée. [L'Érythréen](#) « Yonas » a fui le service national érythréen et s'est réfugié en Suisse. Sa demande d'asile a été rejetée par le SEM en 2017, une décision confirmée par le TAF. Faute de perspectives, Yonas est retourné en Érythrée, où il a été torturé. Il a réussi à fuir une nouvelle fois vers la Suisse et a déposé, courant 2021, une seconde demande d'asile. Le SEM lui a accordé l'asile en décembre 2021.